



AVIS D'ABATTAGE D'ARBRE(S)

La Municipalité de Moudon, conformément à l'article 4 du règlement communal sur la protection des arbres, soumet à l'enquête publique locale

du 6 au 25 février 2024

la demande d'abattage suivante :

Propriétaire :	Fernand Wicht La Clergère 1 1510 Moudon
Parcelle :	1191
Arbres à abattre :	4 cerisiers et 1 poirier
Motif :	Secs et/ou malades, en bordure de chaussée, dangereux
Compensation :	Noyers – châtaigniers – fruitiers (5)

Les éventuelles remarques ou oppositions doivent être adressées à la Municipalité d'ici au 25 février 2024.

LA MUNICIPALITE